

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait au nom de la commission des naturalisations, par M. Du Bus aîné, sur la demande du sieur C.-Z. Hermant.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Côme-Zacharie Hermant, négociant à Bruxelles, né à Ailly-Haut-Clocher, arrondissement d'Abbeville (France), le 23 mars 1799, domicilié en Belgique, depuis le mois de décembre 1833, a formé sa demande en naturalisation ordinaire, par requête du 19 janvier 1839.

Avant son arrivée dans ce pays, il avait suivi dans sa patrie la carrière de l'enseignement, et il avait été chargé de quelques éducations particulières. Il était, en dernier lieu, gouverneur des enfants du comte De Jouffroy, Ile-Savary, près Châtillon, département d'Indre-et-Loire.

Le 15 juillet 1834, il épousa la demoiselle Aimée-Virginie Roze, de Bruxelles, dont il a plusieurs enfants, tous nés à Bruxelles.

Tous les renseignements recueillis sont favorables à sa demande.

Le président-rapporteur,

DU BUS aîné.